



Léon Gambetta

Avocat et homme politique français (Cahors 1838-Ville-d'Avray 1882).

L'orateur républicain

C'est comme orateur que Gambetta sort de l'anonymat. Est-ce à ses ascendances méridionales, génoise par son père, gasconne par sa mère, qu'il doit sa faconde et sa puissance verbale ? En 1857, il a quitté l'épicerie familiale, le « Bazar génois » de Cahors, pour étudier le droit à Paris. Il obtient sa licence en 1860.

L'avocat

Il s'inscrit alors au barreau et prête serment dès 1861. Soutenu par Adolphe Crémieux et Jules Favre, il acquiert assez de notoriété pour être choisi en novembre 1868 comme avocat par Charles Delescluze. Celui-ci est l'un des sept journalistes traduits en correctionnelle pour avoir ouvert une souscription en vue d'élever un monument sur la tombe du député Baudin, tué sur une barricade le 2 décembre 1851. La plaidoirie que Gambetta prononce pour Delescluze tourne au réquisitoire contre l'Empire (→ second Empire) et consacre le jeune avocat chef du parti républicain. Selon ses propres termes, Gambetta vient de « pénétrer par effraction sur la scène du monde ».

Le député

Aux élections de 1869, sur une profession de foi radicale appelée plus tard programme de Belleville, Gambetta est élu le 23 mai député dans le XXe arrondissement de Paris, et, le 6 juin, à Marseille contre Ferdinand de Lesseps. Il choisit de représenter Marseille. Lors des discours qu'il prononce à la tribune de l'Assemblée, son talent force l'admiration. Sa stature massive, son visage pesant sont très vite populaires, et ses discours longuement applaudis.

Le patriote

L'instauration de la IIIe République

Avec un certain opportunisme, Gambetta se montre un opposant acharné à la déclaration de la guerre contre la Prusse, mais quand le conflit paraît inévitable, il accepte de voter les crédits militaires. Lorsque la nouvelle de la défaite de Sedan (1er septembre 1870) parvient à Paris, il paraît prématuré à Gambetta de proclamer la république, par crainte de compromettre, face à l'ennemi, l'union nationale. Il cède cependant à la pression populaire et, le 4 septembre, à l'Hôtel de Ville (→ journée révolutionnaire du 4 septembre 1871), dans une harangue enflammée, il déclare la république instaurée et devient ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de la Défense nationale.

La patrie en danger

Son premier souci est le maintien de la cohésion nationale. Il craint l'insubordination de

la province, où il place des préfets au patriotisme bon teint, et de l'armée, à laquelle il s'adresse : « Le nom de République veut dire union intime de l'armée et du peuple pour la défense de la patrie. »

Pour rendre autorité et énergie à la délégation du gouvernement réfugiée à Tours, il décide de la rejoindre : le 7 octobre, il s'envole en ballon de la place Saint-Pierre à Montmartre et atteint Montdidier, d'où il gagne Tours. Il ajoute alors à ses fonctions celle de ministre de la Guerre. Pendant quatre mois, assisté de Charles de Freycinet, il organise la résistance : il parvient à faire enrôler plus de 600 000 hommes, à créer de nombreux corps francs. Il s'insurge violemment contre le défaitisme, s'opposant ainsi à Thiers, qui souhaite négocier la paix et se déclare révolté par « cette politique de fou furieux ».

Mais la capitulation de Metz (27 octobre), l'échec de l'essai de jonction entre les forces parisiennes et l'armée de la Loire, la prise d'Orléans (3 décembre) et la capitulation de Paris enfin (28 janvier 1871) rendent inutiles ses efforts. S'il ne parvient pas à chasser l'ennemi du sol de la patrie, il espère du moins que celle-ci se prononcera en faveur de la république. Pour suppléer au manque de ferveur républicaine de la province, il voudrait que tous ceux qui ont servi sous l'Empire soient déclarés inéligibles, mais il n'est pas suivi par les républicains modérés, qui le forcent à démissionner (6 février).

Aux élections du 8 février, Thiers, l'homme de la paix, l'emporte sur les radicaux. Gambetta est cependant élu par neuf départements ; il opte pour le Bas-Rhin. La cession de l'Alsace à l'Allemagne, contre laquelle il a solennellement protesté, annule son mandat. Il s'exile à Saint-Sébastien.

Le leader de l'opposition

Le « commis voyageur » de l'idée républicaine

Les élections complémentaires du 2 juillet 1871 lui rendent une place à l'Assemblée nationale, qui siège à Versailles. Les dissensions entre Thiers et Gambetta s'estompent. Le chef de l'Union républicaine soutient Thiers contre la majorité monarchiste de l'Assemblée, mais, mal à l'aise dans une chambre qui lui est en majorité hostile, il porte ses efforts surtout devant l'opinion publique. Il fonde le 5 novembre 1871 un quotidien, la République française, dont il garde la direction. Il se dépense d'autre part sans compter pour se faire en province « le commis voyageur » de l'idée républicaine.

Après la démission de Thiers et tandis que Mac-Mahon s'efforce de faire prévaloir une politique conservatrice et de rétablir l'Ordre moral, Gambetta s'entend avec le centre orléaniste et les républicains modérés. Il appuie l'amendement Wallon (→ Henri Wallon) qui, le 30 janvier 1875, introduit le terme de république dans la Constitution. Il contribue de même au vote des lois constitutionnelles de 1875.

Ses efforts sont fructueux puisque les élections de 1876 donnent une majorité républicaine à la Chambre et contraignent Mac-Mahon à faire appel au républicain modéré Jules Simon.

« Il faudra se soumettre ou se démettre »

Lorsque éclate la crise du 16 mai 1877, Gambetta refuse de reconnaître un gouvernement imposé par l'exécutif et dirige la résistance. Il obtient la protestation solennelle de 363 députés, et, à son appel au cours d'une séance fameuse, une grande partie de l'Assemblée acclame en Thiers le « libérateur du territoire ». La consultation électorale qui suit la dissolution de la Chambre (25 juin) prend l'allure d'un combat

singulier entre Mac-Mahon et Gambetta. C'est à Lille que celui-ci avertit Mac-Mahon : « Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, il faudra se soumettre ou se démettre. » Les élections donnent la victoire aux républicains, mais moins triomphale qu'ils étaient en droit de l'espérer : Gambetta, qui, pendant sa campagne, a déchaîné l'anticléricalisme, a inquiété l'opinion modérée.

L'essentiel est cependant acquis : désormais, le président de la République ne peut pas en appeler au pays contre l'Assemblée. Le gouvernement est directement responsable devant les Chambres. Le 5 janvier 1879, les républicains remportent un nouveau succès lors du renouvellement triennal du Sénat, entraînant la démission de Mac-Mahon.

L'homme de gouvernement

Président de la Chambre

Gambetta se dérobe à la pression de ses amis, qui le prient de poser sa candidature à la présidence de la République ; il contribue à l'élection de Jules Grévy mais accepte la présidence de la Chambre (31 janvier 1879) et espère beaucoup de sa nouvelle fonction, qu'il remplit avec autorité et impartialité. Son influence, déjà considérable, grandit encore lorsque son ancien disciple Freycinet est promu président du Conseil (décembre 1879-septembre 1880), à tel point que ses adversaires dénoncent en lui « un gouvernement occulte ».

Gambetta suit avec une particulière attention les problèmes de politique extérieure et parle en faveur de l'intervention française en Tunisie (avril 1881). Mais le spectacle de la vie parlementaire lui apporte beaucoup de désillusions ; l'enlisement de la Chambre dans des problèmes de personnes le déçoit. Persuadé que le scrutin de liste donnerait plus de largeur de vue et de dignité aux députés, il intervient directement pour demander son rétablissement (19 mai 1881). Toutefois ce projet échoue devant le Sénat, et son auteur, accusé d'aspirer à la dictature, est victime d'une campagne de dénigrement tant de la part des conservateurs que des « nouvelles couches » prolétariennes.

Chef d'un « grand ministère »

Depuis 1879, par trois fois, pour des raisons d'antipathie personnelle, Jules Grévy s'est refusé à choisir Gambetta, chef de la majorité, comme président du Conseil ; les élections législatives d'août 1881 ayant renforcé la position de l'Union républicaine et devant l'échec de Jules Ferry, il s'y décide enfin. Mais les années d'attente ont usé le tribun et c'est un homme prématurément vieilli qui accède au pouvoir.

Gambetta souhaite former un grand ministère d'Union républicaine. Des refus successifs le font échouer, et c'est un ministère d'hommes jeunes, de « commis » dit-on alors, qu'il présente le 14 novembre 1881. Son action rencontre l'opposition des droites, des radicaux et notamment de Clemenceau – qui, malgré l'amnistie des communards, obtenue grâce à ses efforts en 1880, attaquent son opportunisme –, d'Henri Rochefort, qui l'insulte dans l'*Intransigeant*, de certains républicains eux-mêmes – inquiets des rumeurs qui courent sur les goûts de luxe sinon de confort de leur chef, sur ses relations dans les milieux financiers et aristocratiques –, des « revanchards », qui lui reprochent son manque de fermeté, des pacifistes, pour lesquels il demeure l'« homme de la guerre ». Si bien que, lorsque le 26 janvier 1882 Gambetta demande une fois encore le retour au scrutin de liste, il est battu par 268 voix contre 218 et démissionne. Son ministère n'a duré que 72 jours, et son rêve de réaliser l'unité nationale a vécu.

Une mort prématurée

Alerté en juillet par la gravité de la crise égyptienne, il fait à la tribune sa dernière apparition pour préconiser l'intervention française aux côtés des Anglais à Alexandrie. Il séjourne le plus souvent dans la propriété qu'il a acquise aux Jardies à Ville-d'Avray. C'est là qu'il se blesse à la main droite en manipulant un revolver le 27 novembre. L'alitement prolongé qui lui est alors prescrit provoque une septicémie qui l'emporte le 31 décembre 1882.

Source : <http://www.larousse.fr/>

Après des obsèques nationales et civiles, sa dépouille est transférée en train au cimetière de Nice et repose depuis 1920 au Panthéon de Paris.

Source : <http://www.herodote.net/>